



La validation de l'accord d'Entreprise et de la partie organisation du travail de la convention collective ferroviaire constitue le premier élément de mise en œuvre de la réforme du ferroviaire.

L'UNSA Ferroviaire se félicite du maintien des conditions de travail des cheminots et de la baisse de l'écart entre le GPF et nos concurrents.

Sur les sujets régionaux, l'UNSA Ferroviaire s'interroge sur le projet des ESV. Vous vous étiez engagés à ce que tous les agents concernés aient une vision claire de leur avenir au 30 juin. Est-ce le cas pour tout le monde?

Concernant la fusion des Régions, des informations circulent sur une productivité de plus de 20%, pouvez-vous nous le confirmer? La productivité sera-t-elle la même sur les trois Régions fusionnées?

Les cadres de la Région Lorraine s'interrogent à la fois sur l'emploi dans notre région et sur les perspectives d'évolution de carrière après toutes ces réorganisations.

L'UNSA vous remercie d'avance pour vos réponses et souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des cadres lorrains.

Les Actu DP Cadres

- le poste de DPX « Elec Metz » au **Technicentre de Lorraine** est mis en fourchette F/E. Pour la délégation UNSA cela n'est pas possible, en effet on ne peut pas mettre en fourchette un poste de deux collègues différents (cadre/maîtrise). Le DR par contre estime que cela n'est pas gênant !

- le poste de DPX Vente Thionville à l'**EV Lorraine**, de F vers E est transformé subtilement en poste DPX intérimaire. A noter que pour la délégation UNSA, l'objectif d'un poste d'intérimaire est de venir renforcer les équipes et non pas de se substituer à un poste existant.



www.lorraine.unsa-ferroviaire.org



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



L'UNSA Ferroviaire tient sa **permanence tous les jours** au **03 87 62 67 64** ou au **772 992**

facebook

Projet ALPHA

En complément de la démarche de l'allègement des tâches DPX, l'entreprise a souhaité mettre en place un service complet, retirer des tâches fastidieuses répétitives, l'EIM est en recherche d'équipe alpha dans tous les établissements. Pas de tâches permanentes mais temporaires.

Il faut que ces agents soient autonomes, pas dans l'esprit de remplacer un emploi pérenne.



Quid du RH0281 ?

A ce jour, aucune confirmation du prolongement ou pas de ce dispositif au-delà du 31/12/2016.

Point d'étape ...Forfait jours

3 tables rondes ont eu lieu sur le dossier « Forfait jours » afin d'évoquer :

- le 12 mai : principes structurants d'un accord,
- le 23 mai : examen des propositions notamment périmètre des agents concernés, suivi de la charge de travail, contreparties, compensations,
- le 21 juin : périmètre des agents concernés, suivi de la charge de travail et respect des repos, droit d'alerte en cas de dérive du temps de travail et droit à la déconnexion.

Suite à la dernière table ronde du 21 juin, un calendrier de négociations a été établi.

Des bilatérales auront lieu début septembre

Une table ronde sera organisée 2ème quinzaine de septembre..



Bilan de Formation Cadres 2015

Le bilan de formation cadres a été présenté.

L'investissement global de formation pour l'année 2015 représente pour SNCF Mobilités un volume de 7 006 heures, pour une prévision initiale de 4 680 heures, soit un taux de réalisation de 150 %, le volume global des heures est le plus important pour Proximité(4 153 heures).

Cependant, la délégation UNSA déplore que, malgré leur valeur, aucun alternant niveau 1 (Bac+5) n'ait été recruté.



Fusion des régions ...?

Concernant le gain de productivité lié à ces réorganisations, **un chiffre de 20%** avait été avancé, celui-ci semble largement réaliste aux yeux du Directeur. A la question de la répartition de cette productivité sur les trois régions, le Directeur précise que le calcul n'a pas été fait, mais qu'un dossier finalisé sera présenté au CE le 25 juillet 2016.

A noter que la déclinaison de productivité par ex-région n'est pas prévue dans le dossier, mais demandé par l'UNSA.

Pour le Directeur, la répartition se fera en fonction des compétences de chaque région

Jusqu'aux prochaines élections, les réunions DP cadres subsisteront telles qu'elles existent aujourd'hui.

Concernant les notations, une analyse est en cours, une réunion est prévue avec les organisations syndicales en septembre pour échanger sur les modalités de fonctionnement durant la période transitoire.

Les entretiens exploratoires ont débuté afin de permettre leur réalisation avant les départs en congés.

Les entretiens d'orientation ne pourront se faire qu'après avoir une vue d'ensemble des besoins, des ressources et souhaits des agents.



Convention TER

La Région aurait souhaité une tarification harmonisée mais ce n'est pas possible dans l'état actuel.

Le modèle sur les 3 Régions est très différent, il n'y aura pas de changement du jour au lendemain. Aucune modification significative dans chacune des régions

On se rapprochera du modèle lorrain qui évoluera dans le temps.

La diversité des tarifications scolaires sera maintenue avec quelques évolutions possibles pour harmonisation

ESV...

Nous avons demandé au Directeur si, comme promis à l'aube des vacances, tout le personnel concerné par la fusion des régions et la création des ESV est déjà fixé sur son sort : lieu et poste d'affectation. Le DR indique qu'il y a eu déjà beaucoup d'avancées dans ce domaine et que « **pratiquement** » tous les agents concernés connaissent leur devenir. Malheureusement le terme « **pratiquement** » ne satisfait pas la délégation UNSA et celle-ci sera particulièrement attentive au suivi de ce problème, même si le DR se veut rassurant.

Question sur l'ECT, dans le pôle production, les agents n'ont pas encore été consultés, surtout à la CPST, présentation du projet mais pas de proposition de poste.

Il y aura 2 CPST (VOY et TER), aucune productivité, mais aucune proposition n'a été faite, les agents sont en attente car ils n'ont aucune vision de l'organisation de leur mission avant les congés. Beaucoup d'inquiétude sur le futur.

La CPST n'est pas reprise pas dans l'expertise. Les travaux sur la CPST démarrent à partir de septembre avec comme cible janvier 2017.

A priori pas de division à la CPST TER nord et SUD

A la création de l'ESV Voyage, le poste « Pôle Sécurité de l'ECT » sera estampillé E/F, à noter qu'on rajoute aux missions de sécurité la responsabilité de sûreté. La délégation UNSA exige que ce poste reste à la qualification F !

La délégation UNSA signale au DR que de nombreux RET seront bientôt amenés à partir en retraite ou à être mutés et qu'il est impératif d'anticiper le remplacement de ces agents sachant que ce métier nécessite une technicité spécifique.

Compte tenu du vif mécontentement de la délégation UNSA après l'annonce de ces déqualifications, le DR doit faire le point avec les Etablissement concernés.



**La prochaine réunion DP Cadres aura lieu le 08
septembre 2016**